



Chers amis bridgeurs,

Nancy, le 24 août 2020

Le mois de septembre approche et pour un certain nombre d'entre nous la reprise des activités de bridge après une trop longue coupure ... Je voudrais vous donner quelques nouvelles de votre club.

1. Cotisations :

L'adhésion est due depuis le 1^{er} juillet, le club acceptant traditionnellement de laisser un délai de règlement jusqu'au 30 septembre. Cependant, nous vous rappelons que **l'Assemblée Générale de l'ABNV aura lieu vendredi 2 octobre**, et selon les statuts, seuls les membres à jour de leur cotisation pourront y participer. Les convocations devant être envoyées 15 jours avant l'AG, **l'adhésion doit être réglée au plus tard le 17 septembre !**

2. Tournois :

Tout le mois de septembre, comme durant les mois de juillet et août, un tournoi quotidien aura lieu chaque après-midi, du lundi au vendredi, animé alternativement par l'ABNV et le VBC :

Lundi et mercredi par le VBC, mardi et jeudi par l'ABNV, 1^{er} et 3^{ème} vendredis par l'ABNV, 2^{ème} et 4^{ème} vendredis par le VBC. Rendez-vous au 2^{ème} étage, inscription jusqu'à 14h05 et début de jeu à 14h15. N'oubliez pas de venir masqué!

Nouveauté, 1^{er} Festival des Simultanés:

La Fédération organise un Festival des Simultanés entre le 7 septembre et le 4 octobre, les points d'expert seront doublés et les donnes commentées : ces commentaires seront envoyés par mail par la FFB avec les résultats du tournoi et pourront être téléchargés par les joueurs sur l'espace licencié à l'issue du tournoi.

L'ABNV et le VBC participent à ce Festival : pendant cette période, vous jouerez chaque jour, selon les jours, un Simultané Promobridge, un Atout Simultané, un Bridge+ (Roy René), un Bridge International ou les Rondes de France de la FFB. Exceptionnellement, le tarif sera d'un ticket bleu par Simultané pendant toute cette période.

3. Coupe des clubs : les dernières séances auront lieu le jeudi soir à 20h :

- Pour l'ABNV : les jeudis 1^{er} octobre, 15 octobre, 12 novembre et 26 novembre
- Pour le VBC : les jeudis 8 octobre, 5 novembre et 19 novembre.

Pas de tournoi le jeudi soir pendant les vacances de Toussaint. Les points d'expert obtenus sont doublés comme pour les séances précédentes.

4. *Ecole de bridge* : la totalité des cours n'ayant pu être assurée, les cours seront offerts à tous les élèves qui avaient réglé le « forfait école » en 2019/2020. Plus précisément, ceux qui avaient réglé 140€ auront à payer 62€, licence-cotisation club, et ceux qui avaient réglé 180€ ou 200€ n'auront à déboursier que 85€, licence-cotisation club. Les cours seront gratuits pour eux.
5. *Vendredi matin* : vous pourrez participer à l'atelier « donnes commentées », aux Simultanés Des Elèves, aux Championnats des Ecoles de Bridge, aux Simultanées Roy René Ecoles de Bridge. Les informations et tableaux d'inscriptions à ces tournois seront affichés au club.
6. *Affiches et flyers* : aidez-nous à accueillir de nouveaux bridgeurs ! Des affiches et flyers sont à votre disposition pour les commerçants, cabinets médicaux... que vous fréquentez. Faites connaître votre club à vos amis, pensez aux nouveaux retraités, vous êtes les mieux placés pour parler de nous autour de vous : n'hésitez pas à envoyer des mails et à distribuer des flyers pour les inviter aux **journées Portes ouvertes qui auront lieu les jeudi 24 et vendredi 25 septembre de 14heures à 18heures.**

En attendant la joie de vous retrouver tous à l'Asnée, je vous souhaite au nom du Conseil d'Administration une bonne rentrée,

Catherine LEGOUX

Rappels

Tarifs d'adhésion, y compris licence FFB et cotisation Comité de Lorraine:

- Adhésion individuelle : **85€**, qui permettra de jouer aussi bien à l'ABNV qu'au VBC, au même tarif.
- Adhésion couple : **160€**
- Adhésion sympathisant extérieur aux deux clubs : **30€**, et 50€ pour un couple. (rappel : l'adhésion « sympathisant » est accordée sous réserve d'avoir pris une licence dans un autre club pour la saison)
- L'adhésion reste gratuite pour les nouveaux licenciés, et de **62€** pour les élèves de 2^{ème} année qui auront à régler pour la 1^{ère} fois leur licence.

Tarifs tickets, ils seront toujours pour :

- Les tournois de régularité : 35€ les 10 tickets (une seule couleur désormais, bleue : attention, les tickets jaunes en votre possession seront acceptés jusqu'au 31 octobre)
- Les tournois courts et les Roy René : 30€ les 10 tickets blancs, 1 ticket pour les tournois courts, 2 tickets pour les « Roy René ».
- Ticket extérieur tournoi de régularité : 5€ (43€ le carnet de 10 tickets)

Tous les courriers sont à envoyer à l'adresse suivante:

Club de Bridge ABNV, Domaine de l'Asnée, 11 rue de Laxou, 54600 Villers-lès-Nancy

